

Sports, loisirs et jeunesse : réouverture de services municipaux depuis lundi 11 mai

Tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. De nouvelles modalités d'accueil du public sont mises en oeuvre pour l'accueil des jeunes en milieu scolaire et loisirs. Publié le 20/05/2020 | Mis à jour le 26/05/2020

Publié le 20 mai 2020



Le service sports et loisirs pour les 11-17 ans de la mairie d'Uzès a réouvert avec des mesures de sécurité adaptées.

Depuis lundi 11 mai 2020, tous les services municipaux sont ouverts suite aux décisions gouvernementales annoncées. Pour éviter la propagation de l'épidémie de coronavirus-covid 19, des consignes sanitaires sont mises en place dans tous les lieux d'accueil au public : gels hydroalcooliques, parcours d'accueil, ou encore limitation du nombre de visiteurs à deux à [l'accueil de la mairie...](#)

De nouvelles dispositions

Les modalités d'accueil du public respectent la santé de tous par des gestes barrières telles que des distances de sécurité d'un mètre, le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique obligatoire, disponible en mairie et sur chaque site.

Un affichage spécifique à l'entrée des services précise les modalités des gestes barrières de chacun. Les conditions d'accueil sont repensées :

Ecoles publiques : service périscolaire et cantine scolaire

Les écoles publiques d'Uzès ont rouvert mardi 12 mai en respectant le protocole sanitaire de l'Education <https://www.uzes.fr/actualites/sports-loisirs-et-jeunesse-reouverture-de-services-municipaux-depuis-lundi-11-mai>